

Meulan « déchiqueté ».

En 1204, Philippe Auguste a réalisé deux de ses objectifs : chasser les rois angevins, imposer sa suprématie aux barons. La Normandie a perdu toute autonomie politique.

Le domaine patrimonial de Meulan, héritage du chef de la maison, avec le titre et les honneurs, tout est anéanti ! Le choc est violent, l'émotion intense. Les descendants directs sont touchés; les cousins - Beaumont, Neubourg, Leicester, Harcourt, Craon, Bedford, Vernon, Talbot ... Mévouillon (?) ... d'autres encore - également lésés ou non - sont inquiets. Le roi n'a pas le droit !!!...

Depuis le couple originel du X^e siècle, sept générations se sont succédées. Plusieurs dizaines d'individus constituent maintenant la famille. Tous ne sont pas informés du désastre au même moment. Tous ne subissent pas le même préjudice. Tous n'ont pas non plus les mêmes opinions et les mêmes choix, favorables au roi anglais ou attachés à Philippe II, mais aucun ne peut accepter aisément cette dépossession.

Les individus vivant dans le Vexin et les provinces environnantes sont immédiatement concernés. Comment vont réagir ceux qui sont en Angleterre, sur les terres du Saint-Empire, peut-être en Péninsule ibérique, voire au Moyen-Orient ... ou ailleurs ?

La lignée, *échiqueté d'or et de gueules*, est déchiquetée, dispersée ...

Le nom patronymique est le seul élément commun qui soit évocateur mais tous l'ont-ils adopté ? Oui sans doute pour les individus issus des branches naturelles. Le fait est beaucoup moins certain pour les descendants des branches nobles, particulièrement pour celles qui ne vivent pas dans le royaume de France. Suivre une lignée généalogique, même sur seulement trois générations, devient difficile. Les relier au tronc commun restera souvent fort improbable.

Le fief du *Monceau Saint-Gervais* fut donné - dans quelles conditions ? - à Eudes de Sully, évêque de Paris successeur de Maurice de Sully, en septembre 1196 par **Philippe de Meulant**. Est-ce ce Philippe dont la sépulture, avec celle de sa femme Aveline, est au sanctuaire de la chapelle du palais épiscopal ? Dans cette chapelle a aussi été inhumée Marie *de Meurlent*, probable *Marie de France*, épouse de Hue *Talbot*. Ce fief serait maintenant dans la seigneurie directe du roi devenu comte de Meulant (Abbé Lebœuf - « *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* » - 1893, 7 tomes - B.N. dép. des imprimés, salle de lecture).

« De ces féodaux laïcs qui ont également leur fief dans le périmètre de Paris, le plus gênant pour le roi est certainement le comte de Meulan qui tient de l'évêque le monceau Saint-Gervais et y entretient des prévôts chargés de lever le cens des tenanciers. On parle aussi de la 'terre de Grève', ce qui dit la position centrale du fief du Monceau. La présence du comte de Meulan est d'autant moins tolérable pour le roi que le comte fait partie de ces seigneurs qui battent en brèche aux portes mêmes de Paris l'autorité du Capétien » (J. Favier - « *Paris - 2000 ans d'histoire* » - Fayard 1997).

Galeran, fils aîné héritier mort à la croisade en 1191, aurait de Marguerite *de Fougères* au moins une fille, Alissende, âgée d'environ quinze ans en 1205. Elle sera l'épouse de Raoul *de Tancarville*, croit-on, à qui elle donnera deux enfants, Gautier et Alix mariée à Robert *Bertran*, seigneur de Bricquebec, connétable de Normandie.

Henri de Meulan, seigneur de Sahus frère de Galeran, est mort avant 1195, apparemment sans postérité. Leur frère **Pierre** est dit *clerc* et aussi époux d'Eustache *Bacon* dont il aurait des enfants. A-t-il été marié avant de prendre l'habit religieux ou après pour assurer la continuité de la lignée ? Leurs sœurs Mabire et Jeanne sont les épouses de Guillaume *de Vernon* et de Guy *de*

la Roche Guyon et /ou de Robert d'Harcourt.

La génération précédente, celle du dernier **comte Robert**, comptait plusieurs fils, possibles porteurs du nom : **Galeran**, seigneur de Montfort sur Risle, **Amaury**, seigneur de Gournay, époux d'Adèle de Luzarches, veuve de Mathieu II de Beaumont sur Oise, **Roger**, vicomte d'Évreux, époux d'Elisabeth **d'Aubergenville**, **Raoul** (?), **Etienne** (?), **Hugues** (?), et deux filles Isabelle, mariée à Geoffroy **de Mayenne** puis à Maurice **de Craon**, et Marie, épouse de Hue **Talbot**. Que deviennent leurs descendants ?

A la génération du grand-père de **Galeran** étaient les grands-oncles **Robert**, comte de Beaumont et de Leicester, **Hugues**, comte de Bedford époux d'Alix **d'Estouteville**, dont la maison serait établie en Angleterre, **Dreux**, seigneurs de Boisemont, et plusieurs grand-tantes. Le grand-oncle Robert était l'époux de Péronnelle **de Grandmesnil**, dont il a eu un fils Robert, lui-même père de Robert **de Breteuil** et d'Amicie **de Beaumont**, comtesse de Leicester, contemporains de ce Galeran mort en 1191. Amicie aurait épousé d'abord Simon III **de Montfort** puis, devenue veuve, Albéric, comte **de Dampmartin** (N.O. Meaux ?) ...

L'arbre généalogique porte maintenant de nombreuses branches, impossible de les suivre toutes. Lesquelles d'entre elles gardent le nom patronymique de Meulan ?

Simon **d'Aubergenville** est mayeur de Meulan (1203-1204) après Guillaume le Moine (1195-1201) et Odon Faber (1202-1203) et avant Garnier de Sagy.

Roger II de Meullent, fils de **Roger** et d'Elisabeth, dame **d'Aubergenville**, échange à Mantes la vicomté d'Évreux héritée de son père, avec les seigneuries de Guittebone (Quittebeuf), Croinville (Crosville) et Fougerolles (Feuguerolles) que lui donne Philippe Auguste. Il est seigneur de Witebeuf et d'Aubergenville, selon le Père Anselme.

Issus de Roger **de Beaumont** et d'**Adeline de Meulan**, trois comtes anglo-normands se sont succédés. Que sont devenus pendant ce temps les descendants des demi-frères d'Adeline, **Galeran** et **Foulques**, qui eux ne sont pas nobles mais peut-être des notables d'Île-de-France?

Le roi a établi ses archives en 1194, les registres de la chancellerie en 1204. Ces registres commencent à distinguer *Domaine* et *Royaume*. Le domaine royal ancien est en France, en Vermandois et en Artois, agrandi des terres acquises en Normandie et pays de Loire, directement placées sous l'autorité royale. Philippe a pour agents domaniaux des *prévôts* et des *baillis*. La première mention des baillis apparaît en 1190. Ayant des responsabilités judiciaires et financières, ils vont par deux en tournées d'inspection, président des assises mensuelles dans le Domaine pour entendre les causes et se réunissent en trois sessions annuelles - où sont aussi convoqués les quelque quarante prévôts - afin de rendre compte des affaires du royaume. Loyaux et efficaces, les baillis sont récompensés par des émoluments élevés, des vêtements, des pierres précieuses ou des terres; leur carrière est généralement longue.

« Le prévôt de Paris qui rend ses comptes en 1202-1203 n'est pas identifié mais il déclare pour chaque terme une recette de 1233 livres, 6 sous, 8 deniers, soit exactement le tiers de la ferme annuelle de Paris (3700 livres). Il touche en outre 1000 livres provenant du monnayage (la taille sur le pain et le vin). Il déduit de ces revenus des dépenses qui semblent régulières puisqu'on les retrouve dans les termes suivants. Il est en effet chargé de payer les aumônes dues par le roi à dix églises voisines parmi lesquelles les abbayes de Chaalis, de Montmartre, de Saint-Martin-des-champs et de Saint-Lazare, les chevaliers du Temple et l'église paroissiale de Saint-Merri, sur la rive droite. Le chapelain royal Evrard est de même remboursé, tout comme les familiers du roi, Gautier le Chambellan et Gui le bouteiller, sous forme de fiefs-rentes. Le prince Louis et Blanche, récemment mariés, reçoivent eux aussi des pensions. L'administration de la cité royale exige de surcroît que le prévôt paie des gages qui vont de 4 deniers à 7,5 sous par jour à plus d'une douzaine d'artisans. Ces artisans qualifiés incluent des forgerons, des chapeliers, des heaumiers, des fauconniers et autres ouvriers habiles identifiés par leur nom et par le titre de *magister*. Le prévôt paie encore diverses fournitures comme le vin, le charbon, les cordes, les chandelles et les carreaux d'arbalète. Il s'occupe des

transports d'espèces et de correspondances, de la fabrication des tonneaux, de la fourniture des chevaux et, puisqu'il est chargé de la police de la ville royale, de la construction et de la réparation des prisons.

Dans la section des baillis, les comptes de **Robert de Meulan** sont plus longs car ils renferment des revenus et des dépenses occasionnels. Ils font état de plus de cinquante sources de revenus. Les plus importants proviennent de la taille de Paris (2960 livres) et d'un transfert d'argent par le prévôt de Paris (372 livres), mais ils comprennent aussi les revenus tirés des juifs (y compris ceux du change), les dettes de Senlis et de la Champagne, l'écuage (droit d'exemption du service d'ost) des chevaliers pour Melun et Corbeil, Châteaufort et Senlis, la vente des blés pour Gonesse, le produit des forêts d'Yvelines, et une quantité d'autres sources identifiées seulement par des noms propres. Certaines dépenses indiquent des activités qui recoupent celle des prévôts, tels le transport d'espèces et de prisonniers et la construction d'une prison. Plus encore que son collègue, le bailli surveille les projets en construction : les nouvelles étables royales, un cellier, des tours, des tourelles, diverses maisons pour le roi, l'adjonction de piliers à une salle et la réfection des chambres du roi. Le chapelain Evrard, qui figure déjà dans les comptes des prévôts, reçoit des fonds pour installer un vitrail (*verrins*) dans sa chapelle. S'il est difficile de dire où ces travaux furent réalisés, ils concernent probablement en grande partie le palais royal. Les artisans, y compris ceux qui sont déjà au service du prévôt, reçoivent également des gages du bailli. Plus encore que celles du prévôt, les activités du bailli sont orientées vers la guerre. Le bailli achète des chevaux et des selles, paie les chevaliers, fournit catapultes, tentes et autres équipements, toutes fonctions militaires exercées pour l'essentiel par frère Guérin. L'image que nous nous faisons de ces activités a naturellement quelque chose de fortuit, puisqu'elle repose sur les comptes d'une seule année d'où il ressort néanmoins que le prévôt de Paris et le **bailli Robert de Meulan** étaient très actifs et assumaient leurs fonctions sous le contrôle de frère Haimard qui dirigeait les sessions financières au Temple » (John W. Baldwin - « *Paris, 1200* » éd. Flammarion, Aubier, Collection historique, p.179, 180, 181).

Dans la liste chronologique des prévôts de Paris donnée par Boris Bove (« *Dominer la ville* » - éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques - 2004, p. 661), on lit :

Hugues de Meulan, prévôt de Paris en 1196, étranger à la ville

Robert de Meulan, normand, et Pierre Du Thillai de Gonesse, prévôts de Paris 1200/4, étrangers à la ville

Robert de Meulan, prévôt de Paris en 1202, étranger à la ville

Philippe Hamelin, bourgeois de Paris et Nicolas Arrode d'une famille d'échevins, prévôts de Paris en 1217 et 1219

Un schéma du milieu échevinal et ses contours (B. Bove, *ibid.* p.576) indique qu'il y aurait plus de quatre mariages ou liens d'amitié entre la famille **Arrode** et la famille **de Meulan**.

C'est autour de 1200 qu'émerge l'élite bourgeoise de la capitale royale. L'aristocratie prend pour patronyme des noms de lieux. Les bourgeois adoptent des noms de familles venus de surnoms héréditaires qui affirment leur conscience lignagère. Comme dans l'aristocratie, chaque famille adopte un répertoire limité de noms de baptême. Les Arrode montrent une préférence pour Nicolas, Jean et Eudes (J. Baldwin - « *Paris, 1200* »).

Sur un registre **A** de novembre 1202, soixante-quatre villes et abbayes réparties entre les quatre principaux baillis - Guillaume de la Chapelle, Hugues de Gravelle, Renaud de Béthisy et **Robert de Meulan** - doivent fournir « à la place de leurs sergents des sommes imposées dont le total s'élève à 26 453 livres » ... « Les 66 000 livres dépensées en 1202-1203 par les trésoriers de guerre sur les marches normandes proviennent dans une large mesure, du trésor royal; 8671 livres

seulement sont prises sur les revenus domaniaux et judiciaires des châtelainies nouvellement conquises autour de Gournay et de Lyons-la-Forêt ... Le reste de ces fonds (pas moins de 57 000 livres) provient directement ou indirectement du Temple ... La plupart des recettes des trésoriers militaires proviennent directement du Temple et sont parfois transmises par le prévôt de Chaumont, par Gautier *le Jeune* ou par **Robert de Meulan, bailli de Paris** » (John Baldwin - « *Philippe Auguste* » Fayard 1991).

Un compte de 1203 « montre que douze baillis sont actifs dans le domaine royal. Au centre, il y a **Robert de Meulan**, établi à Paris, mais dont l'action s'étend à l'ouest jusqu'à Vernon et Évreux, au nord jusqu'à Chaumont et Senlis, au sud jusqu'à Étampes, et, en remontant la Seine, jusqu'à Corbeil, Melun et Moret-sur-Loing » (J. Baldwin). Robert de Meulan est peut-être prévôt de Paris avant ou en même temps qu'il est bailli. En 1200, Pierre du Thillai de Gonesse et lui se partagent sans doute le poids des importantes fermes imposées à la prévôté de Paris. Nommés par le roi, révocables et amovibles, les baillis sont investis de larges pouvoirs. Par le biais de leur compétence comme juges d'appel des juridictions prévôtales et seigneuriales, ils seront les artisans de l'essor de la souveraineté royale. Philippe a soigneusement choisi ses agents. La plupart de ceux dont les origines sont connues viennent du domaine royal, hommes jeunes, entièrement tributaires de la faveur du roi donc plus dévoués et plus sûrs. Comme les membres laïcs de la cour, les baillis sont, en majorité, des chevaliers. *Les exceptions sont rares*, écrit J. Baldwin. **Robert de Meulan** en serait une !

Les comptes de 1202-1203 donnent les noms de dix grands baillis qui travaillent en dehors de Paris, et leurs émoluments : au centre, **Robert de Meulan** (qui reçoit une livre par jour) qui a pour voisins Aleaume Hescelin et Mathieu Pisdœ (15 sous); au sud Hugues de Gravelle (10 sous), Guillaume de la Chapelle et Thierry de Corbeille; et au nord, Renaud, Guy et Pierre de Béthisy ainsi que Nevelon le Maréchal (J. Baldwin, « *Paris ...* » p.162, 164). Les baillis sont exceptionnellement bien payés, 10 sous, c'est presque le double du plus haut salaire payé aux chevaliers mercenaires et presque un quart de plus que celui des artisans les mieux payés.

Mathieu de Montmorency, engagé dans un litige (1200-1204) avec l'abbaye de Saint-Denis qui sera entendu à la cour du roi, verse au bailli **Robert de Meulan** en novembre 1202, 50 livres qui pourraient être destinées à faciliter l'issue du procès. Les 20 livres données par des moines à Robert « pour une certaine charte » pourraient correspondre à une offre pour la charte royale qui a confirmé leurs droits sur Boissy-Laillerie (J. Baldwin « *Paris ...* » p. 166).

Hugues de Meulan (*prepositus parisiensis*) **prévôt** de Paris en 1196 et **Robert de Meulan** (*prepositus parisiensis*) **bailli** en 1203 : les deux hommes sont frères, père et fils ou proches cousins. Le choix de leurs noms de baptême complète l'information apportée par le nom patronymique : ils appartiennent à la famille comtale où se succèdent les *Galeran, Hugues* et *Robert*, et seraient les descendants de Galeran et Foulques, demi-frères d'Adeline. Mais quels peuvent être les sentiments du *bailli* Robert à l'égard de son cousin le *comte* Robert : rancune tenace et active ou solidarité de lignage ?

Une autre grande entreprise de Philippe II est la construction de forteresses. Les châteaux de terre et de bois ont depuis longtemps laissé la place aux donjons de pierre et les bâtisseurs passent alors du donjon rectangulaire à la tour ronde moins vulnérable. Esquissé sur la pierre du mur ou la terre du sol, le *dessin d'architecture* apparaît aussi sur le parchemin. La tour du Louvre, commencée à Paris en 1190 en même temps que l'enceinte, est achevée en 1202. D'autres constructions sont entreprises à Villeneuve (sur l'Yonne), Orléans, Laon, Péronne, Gisors, Rouen, Vernon,

Verneuil, Lillebonne, Chinon, Beauvais, Corbeil, Montdidier ... Elles utilisent les mêmes plans, les mêmes matériaux. Elles sont comparables quant à l'aspect extérieur, aux mesures et aux coûts de construction. On peut penser à un même corps chargé de concevoir et d'exécuter le programme royal en ces différents lieux. Les comptes mentionnent des artisans appelés *maîtres*, désignés le plus souvent par leur seul nom de baptême, dix-neuf maîtres associés par deux ou plus, se déplaçant vers des sites aussi éloignés que Montreuil-sur-Mer et Montargis, Montdidier et Orléans.

Le cartulaire de Philippe Auguste contient les devis de travaux de fortification commandés entre 1205 et 1212, dont ceux de Compiègne. Un maître Garnier est dit *cementarius* (maçon), un maître Gilbert, *fossator* (creuseur de fossé). Quinze des dix-neuf maîtres sont énumérés, les quatre autres étant précisément nommés : **Gautier de Mullent**, Geoffroi Canoele, Guillaume de Flamenville et Raoul de Brancel. Pourquoi ces derniers, dotés d'un patronyme (nom du lieu d'origine ?) ne sont-ils pas appelés maîtres, ont-ils une fonction qui n'est pas artisanale : directeur de travaux, chef d'équipe ? ... **Gauthier de Meulant** doit construire à Compiègne soixante toises de mur neuf de pierre de taille, d'une hauteur de quatre toises jusqu'au parapet (1 toise = env. 1,95 m). Le vieux mur sera rehaussé de telle sorte qu'il ait également quatre toises de hauteur jusqu'au parapet et quatre pieds de chemin de ronde (1 pied = 0,325 m). Gautier doit le crépir et le reprendre totalement à la chaux. Il construira quatre portes à deux tours. Il fera aussi des fossés de cinquante pieds de largeur et de trente pieds de profondeur. Il recevra 2000 livres dont les bourgeois paieront 900 et le roi 1100 (J. Baldwin - *op. cité*, et J. Mesqui - « *Les châteaux forts* » - n° 256 / *Découvertes Gallimard* 1995).

On lit aussi dans « *La France de Philippe Auguste* » (*Architecture militaire* - Alain Erlande-Brandenburg - Registre A p. 596) - **Les ingénieurs militaires** :

Abelin (Montreuil-Bellay, *M*), Adam (Montreuil, Paris - Châtelet du Petit-Pont, *M*), Alard (Montreuil), Bavo (Paris- Châtelet du Petit-Pont, *M*), Eudes (Loudun, *M*), Garnier (Laon, Saint-Mard, Melun, forêt de Bière, Montreuil, Montargis), **Gautier de Mullent** (Compiègne, Paris - Bourg du Petit-Pont, *M*), Hugues (Montdidier, *M*), Guillaume de Flamanville (Compiègne, Evreux, Melun, Montdidier, Orléans, Paris - Bourg du Petit-Pont, Pont de l'Arche), Mathieu (Montreuil, *M*), Raoul (Montreuil, *M*), Ren' (Compiègne, *M*), Th' (Compiègne, *M*).

11 des 13 personnages sont dits Magister (*M*). Il s'agit vraisemblablement d'architectes spécialisés dans les travaux de fortifications (le *fossator* serait spécialisé dans les difficiles problèmes de terrassement lors de l'établissement des escarpes, contrescarpes et fossés).

Durant la fin du XI^e siècle et les deux premiers tiers du XII^e, deux générations issues de **Galeran** et **Foulque**, fils nés du second mariage du comte Galeran de Meulan, ont vécu et évolué sans laisser de traces retrouvées à ce jour. **Hugues** et **Robert**, prévôt et bailli cités en 1196-1203, et **Gautier** cité en 1205-1212, en sont-ils les petits-fils, cela paraît probable mais reste impossible à affirmer. Les premiers se seraient placés dans l'administration royale grâce à leur savoir et à leur compétence en matière administrative auxquels vient s'ajouter la recommandation d'un lignage « presque » noble.

Le père, le grand-père, l'arrière-grand-père ou les oncles de Gautier ont-ils eu l'occasion de participer au décor peint de la chambre de la comtesse Adèle, fille de Guillaume *le Conquérant*, épouse d'Etienne de Blois (x 1080), aux constructions de la salle de l'Échiquier à Caen (1107), de l'abbaye de Savigny, fondée en 1112, de la **chapelle Saint-Jacques au château de Meulan** lors du pèlerinage du **comte Galeran** à Compostelle en 1144, ou de l'abbaye du Vœu au retour de la croisade. Sont-ils allés en Angleterre où est exportée la pierre de Caen utilisée dans la construction de plusieurs édifices anglais ? Ont-ils vu et peut-être participé à la construction de la

cathédrale Saint-Denis (1140), à celles de Laon, de Notre-Dame de Paris (1163), aux constructions ou reconstructions de Chartres, de Bourges ... à la campagne de travaux du Mont Saint-Michel (1154-1186) ? Ont-ils partagé l'intérêt du comte Galeran pour les clochers octogonaux et leurs flèches de pierre octogonales en Vexin dans les années 1155-1166 ? Un d'eux a-t-il accompagné Robert de Meulan en Sicile en 1169 ou en 1190 ? S'ils n'ont pas participé directement à ces entreprises, ils en sont certainement informés, connaissent les projets, les choix architecturaux de l'époque, en Ile-de-France et ailleurs, l'évolution de l'art roman vers l'art qu'on dira « gothique » ...

Faut-il voir en **Gautier de Mullet** un parent du bailli - et donc aussi un cousin du comte - qui serait *chef de chantier* ou *conducteur de travaux* pour ne pas dire *architecte* ? Un des rameaux issus des enfants naturels du premier comte Galeran se serait orienté vers la construction en restant peut-être un temps dans l'ombre de la branche aînée. Ne dit-on pas que le comte de Meulan, **Galeran II**, s'intéressait à l'architecture ?

Au Mans, Philippe Auguste accorde à l'évêque l'autorisation d'asseoir le chevet prolongé de la cathédrale sur l'ancienne enceinte gallo-romaine (« *La France de Philippe Auguste* », p. 649).

Au début du XIII^e siècle, le notable Richard **de Leicester** (noble ou riche bourgeois ?) fait bâtir de belles demeures sur le port de Southampton, au nord de l'île de Wight (Xavier Barral i Altet - « *Contre l'art roman ? - essai sur un passé réinventé* » - Fayard, 2006, p.141).

Deux nobles personnages semblent proches des comtes de Meulan, Barthélemy de Roye et Guillaume des Barres.

Au traité de 1194 entre Jean *sans Terre* et Philippe II, Barthélemy **de Roye** s'est porté garant de l'accord. Il est dit premier *panetier* de l'hôtel royal en 1196 et grand chambrier en 1208. Avec frère Guérin (clerc de l'ordre des chevaliers hospitaliers de Jérusalem, évêque de Senlis en 1213), il occupe une place prééminente dans l'entourage royal. Il a été associé au sénéchal Thibaud, comte de Blois, qu'il a accompagné à la croisade. Il est présent à la reddition de Rouen en 1204. Les Roye n'étaient que de *petits seigneurs* du Vermandois et Barthélemy, fils cadet, épousera cependant, avec le consentement du roi, Perronnelle de Montfort. Il possède des terres à Roye, à Montdidier et dans le Vermandois, des maisons à Paris et aux environs et des fiefs en Normandie. Perronnelle de Montfort serait, semble-t-il, la fille d'Amicie **de Beaumont**, comtesse de Leicester, épouse de Simon **de Montfort**.

Dans l'inventaire des feudataires, parmi les chevaliers du Vexin, se détachent cinq membres de la famille des Barres dont deux, père et fils prénommés Guillaume, se distinguent au service du roi. En 1201, Guillaume des Barres marie sa fille à Raoul du Sart. Un Guillaume **des Barres** aurait épousé Amicie, veuve de Simon **de Montfort** et mère de Perronnelle mais une autre source donne pour second époux d'Amicie Albéric, comte **de Dampmartin**. Un Guillaume des Barres accompagne Philippe II à la croisade et participe à toutes les campagnes militaires importantes du règne, vigoureux chevalier dont le roi Richard appréciait la bravoure et dont il a cherché à acheter les services.

En avril **1204**, les croisés emportent une deuxième fois Constantinople. Les seigneurs champenois que Thibaud III de Champagne n'a pu mener, se distinguent néanmoins dans l'expédition dont le maréchal de Champagne Villehardouin laissera le récit.

L'Empire byzantin est aboli, l'Empire latin de Constantinople, proclamé ...

Au lendemain d'un pillage qui dure trois jours, les croisés se conforment au traité conclu au mois de mars : les

Vénitiens installent à Sainte-Sophie un patriarche et des chanoines vénitiens; un collège de six prélats et six barons élit empereur le comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin IX (Baudouin I^{er}) le 2 mai 1204. Boniface de Montferrat, son concurrent, devient roi de Thessalonique. A l'automne, un nouveau partage porte sur les terres conquises et à conquérir. Boniface s'assure de presque toute la Grèce, Venise s'attribue la plupart des îles, les principaux ports et une notable partie de Constantinople, le reste passe sous la suzeraineté de Baudouin et se trouve divisé en une multitude de seigneuries constituées au profit des chevaliers francs.

L'aristocratie grecque, écartée, se révolte et fonde deux nouveaux états byzantins : l'empire de Nicée et le despotat d'Épire. Par ailleurs, Baudouin se brouille avec le tsar des Bulgares qui le bat à Andrinople et le fait prisonnier le 14 avril **1205**. Baudouin meurt captif. Sa femme meurt de la peste à Acre. Henri de Flandre et de Hainaut, frère de Baudouin, empereur (1206-1210) saura se rallier les Grecs persécutés par le tsar.

La principauté d'Achaïe (Morée) est conquise sur les Byzantins par Guillaume de Champagne, sire de Champlitte, qui en sera le premier prince.

En Normandie, l'incidence sociale des confiscations est très forte sur les hauts barons à la tête du duché depuis le début du XI^e siècle. Ainsi disparaissent de Normandie les Bohon, devenus comtes de Hereford, les vicomtes d'Avranchin et Bessin (comtes de Chester), les Breteuil (comtes de Leicester), les **Beaumont-Meulan**, les Montbray, les Tosny ... Non seulement la Normandie est envahie et méthodiquement encadrée par une noblesse française qui lui est totalement étrangère mais encore la structure des ensembles féodaux, des *honnes*, en général stable depuis le milieu du XI^e siècle, est remaniée de fond en comble.

Aucun Normand ne figure parmi les baillis avant 1243 et seulement 2 entre 1240 et 1270.

Aucun Normand ne semble avoir siégé parmi les maîtres de l'Echiquier avant 1270 (« *La France de Philippe Auguste - Le temps des mutations* »).

Le roi de France confisque et redistribue souvent les droits seigneuriaux sur les fiefs plutôt que les fiefs eux-mêmes. Il fait saisir les *honores* des comtes d'Evreux (Gravenchon), de Clare (Bolbec), de Varenne (Bellencombre), de Mandeville et de Leicester (terres cauchoises de l'*honore* de Breteuil) ... une révolution pour les hauts barons normands ... La structure féodale est transformée de fond en comble (« *1204* » - p. 327).

Le duché de Normandie continue d'exister mais le roi ne portera jamais le titre de duc. Sacré roi de France, il est de ce fait maître de la province sans avoir besoin d'y être couronné. L'unité territoriale de la Normandie ne sera entamée que par la constitution d'apanages (en 1269, 1298, 1318 ...) et par la formation d'un ensemble territorial indépendant de la province dont il est démembré : le roi regroupe administrativement les prévôtés d'Anet, Pacy, Bréval, Vernon, Évreux, **Meulan**, Gisors, sorte de « glacis frontalier » qui s'étend jusqu'à Pontoise et Poissy (Roger Jouet - « *Et la Normandie devint française* » - OREP éditions, 1983).

Les chevaliers normands sont environ deux mille et beaucoup sont possessionnés des deux côtés de la Manche. Une dizaine d'entre eux possède le titre de comte; quatre ont leur comté en Normandie (Eu, Évreux, Avranches, Alençon), d'autres en Angleterre (Chester, Arundel) ou ailleurs dans le royaume (**Meulan**). Tous ceux qui veulent conserver leurs biens en Normandie doivent accepter de perdre leurs domaines anglais, prêter hommage lige au roi Philippe et renoncer à tout lien avec Jean *sans Terre* avant avril, puis avant Noël 1205. Ces conditions sont étrangères au droit féodal. Philippe acceptera quelques rares exceptions.

De son côté, le roi Jean exige la présence de ses barons en Angleterre sous peine de confiscation immédiate de leurs biens anglais. Il n'admet pas qu'ils fassent hommage au roi de France pour leurs terres normandes, bien qu'une délégation de seigneurs menés par le comte **de Warenne** lui ait demandé cette faveur.

Malgré des préférences politiques, le principal mobile du choix des chevaliers est la valeur des biens. Certains procèdent au partage de leurs domaines : Henri de Ferrières choisit la Normandie, Hugues de Ferrières opte pour l'Angleterre. Les Paynel, les d'Harcourt se séparent en deux branches. Mais très vite de tels accords ne sont plus admis par le roi de France.

Nombreuses affaires, erreurs, propos malveillants et intéressés

Est-ce à ce moment que les descendants d'**Hugues de Meulan**, comte de Bedford, époux d'Alix **d'Estouteville** et oncle du dernier comte, font le choix de s'établir en Angleterre ? Garderont-ils le patronyme Meulan ou prendront-ils celui de Bedford, ou de Beaumont ... ?

Philippe Auguste, désireux de se concilier les villes de son nouveau domaine, a jalonné la marche de ses troupes d'actes en leur faveur. La capitulation de Rouen prévoit le maintien des privilèges anciens. Les bourgeois de Breteuil sont exemptés de coutume. Une commune est créée à Pont-Audemer ... On retrouve après la conquête les mêmes

familles et souvent les mêmes hommes à la tête des villes. Les populations urbaines semblent accepter calmement le changement. Mais dans les ports, la vie économique est perturbée. Comment permettre aux marins normands de retrouver leurs débouchés anglais ? Des accords boiteux seront faits et remis en cause à toute occasion.

Malgré les inconvénients éprouvés au sujet des biens anglais, le clergé dans son ensemble se rallie au roi de France en échange de quelques avantages non négligeables. Le roi anglais, lui, déclare confisqués tous les biens des abbayes normandes. Les monastères du Bec, de Préaux, de Montebourg, de Caen, de Mortain, les chanoines de Coutances figurent sur les premiers rôles de confiscation. Mais aucun des deux rois n'a intérêt à s'aliéner le clergé. Leurs autorisations seront tributaires du climat régnant entre la France et l'Angleterre.

La reine Bérengère, usufruitière du comté du Maine par la grâce de Philippe II, est venue s'installer en 1204 dans le château des comtes du Maine.

La réorganisation de l'aristocratie de Rouen est perceptible en **novembre 1205** à l'occasion de la déclaration des droits ducaux sur le clergé normand. Parmi les jurés assemblés - le comte de Boulogne, les seigneurs d'Estouteville, de Pavilly, de Tancarville, de Préaux, de Courcy et du Hommet, ... Guillaume Martel, Guillaume de Préaux (frère cadet de Jean), Philippe de Vassy, Guillaume de Mortemer, Guillaume de Serans, Etienne de Longchamps, Hugues de Coulonces, Robert d'Esneval, Jean de Rouvray, Eudes châtelain de Beauvais, Nicolas de Montagny - figure **Roger de Meulan**, seigneur dans l'Evrecin et frère du comte expulsé de Meulan (« 1204 » - p. 331).

Eudes Popin et Eudes **Arrode**, tous deux d'une famille d'échevins de Paris, sont prévôts de Paris en **1205**. Eudes Arrode (1170-1217) est dit aussi *panetier*. La paneterie est un office domestique où on sert le roi. Elle est entre les mains d'Eudes Arrode à sa mort ((B. Bove, *op. cité*, p. 184) ...

Le **comte de Leicester** étant mort sans héritier mâle, son décès donne l'occasion aux femmes de la famille de garder les terres tant normandes qu'anglaises. Sa sœur Marguerite prend les terres anglaises tandis que l'aînée, Amicie, engage les négociations avec le roi Philippe pour obtenir ses possessions normandes. Or Amicie a épousé Guillaume des Barres, serviteur royal de confiance. Encouragée par l'exemple de sa redoutable mère, Pétronille de Grandmesnil qui insista pour tenir les terres qui relevaient de son héritage, Amicie agit d'une manière réfléchie pour retrouver ses biens. Elle dirige les négociations elle-même, en cédant Breteuil pour obtenir Saint-Léger en Yvelines. Finalement, elle reçoit le titre de comtesse de Leicester et ses biens échoiront aux descendants de son premier mariage avec Simon de Montfort (« 1204 » - p. 351).

Depuis le XI^e siècle, la seigneurie puis baronnie de Bricquebec appartient à la famille des **Bertran**. On trouve en son sein des proches compagnons de Guillaume *le Conquérant* puis de Robert *Courteheuse*. Robert 1^{er} Bertran était à Hastings, Robert II à la première croisade. Après 1204, la famille subit une éclipse qui se prolongera pendant tout le siècle (F. Neveux « *La Normandie royale* » - p. 310).

A la fin de l'an 1205, Jean *sans Terre* a en Normandie des messagers secrets et entretient des correspondances suspectes. Richard et Jean **d'Harcourt** semblent au cœur de ces négociations.

Ayant appris en janvier **1206** que Gui, seigneur **de la Roche-Guyon** auquel il a donné la seigneurie de Beaumont-le-Roger, « s'est entretenu » avec Gautier de Mondreville, « brigand et traître au seigneur roi de France », Philippe Auguste lui ordonne de restituer Beaumont et de s'engager à ne plus traverser ni l'Epte ni l'Eure avec l'intention de se rendre en Normandie. Les soldats de Gui doivent jurer sur l'Évangile que, s'ils apprennent qu'il prépare quelque chose

contre le roi, ils le dénonceront immédiatement (R. Jouet, *op. cité* p. 80).

Jean *sans Terre* fait une descente en Poitou marquée par le siège de Thouars.

Maurice II *de Craon* fait serment au roi Philippe de lui garder la forteresse de Pierre de Garnaspe. Il mourra un 10 août avant 1215 (A. du Chesne). De son épouse, Isabeau de *Meulent* dite *de Beaumont*, veuve de Geoffroy baron *de Mayenne*, fille de Valeran, comte de Meulent, et d'Agnès de Montfort, il a trois fils et deux filles : Maurice, Pierre, Amaury, Havoise et Constance (P. Anselme - T. VIII - *Grands Bouteillers et Eschansons de France*).

En 1207, l'abbaye du Chesnay (N.E. Versailles) cède la moitié de l'avoirie (avouerie) à **Robert de Meulan** (quel Robert ?) selon l'abbé Lebœuf.

Un inventaire de 1207 distingue mal les services des chevaliers d'une part, du nombre total des inféodations d'autre part. Les grandes baronnies comptent des fiefs dans plusieurs bailliages. Les baillis semblent s'être appuyés sur le témoignage direct des feudataires - qui disent parfois leur ignorance sur certaines questions et réfutent les allégations des baillis et d'autres barons - et occasionnellement sur des documents écrits.

Enguerrand III de Coucy octroie à La Fère une charte calquée sur celle de Laon au prix d'une rente annuelle et perpétuelle de cent livres parisis. Il fait construire dans le centre de la ville un château fort nommé *le Châtelier*. Quelques années plus tard, il établira un accord avec les moines de l'abbaye Saint-Vincent qui se proposent de défricher un bois à *Beautor*. Un tiers du bois appartiendra au chapitre cathédral de Laon. Il s'agit de répartir les droits et les redevances. Une transaction semblable règle, entre le doyen du chapitre cathédral, le seigneur de La Fère et l'abbaye, les droits de propriété sur des bois défrichés entre Rouy et Beautor, dans la censive de l'abbaye.

Dominique - né dans une famille noble de Castille - accompagne son évêque en mission. L'évêque a renoncé au siège épiscopal pour prêcher l'Évangile dans la péninsule ibérique, visant les hérétiques musulmans, mais tous deux découvrent les progrès du catharisme que la prédication des cisterciens ne parvient pas à enrayer. Dominique constitue en Languedoc dès 1206 un groupe de prédicateurs mendiants, approuvé par le pape Innocent III. L'ordre des Frères de la prédication sera fondé à l'initiative du légat Pierre de Bénévent (Toulouse, avril 1215). Il deviendra *ordre des Frères prêcheurs* (dominicains) approuvé par Honorius III en 1216. La lutte contre le catharisme se traduit par un intense effort de prédication - d'où la création de l'ordre puis celle de l'université de Toulouse - et, malgré l'apparente soumission de Raymond VI de Toulouse en 1209, par le recours à la force.

Le 15 janvier 1208, Pierre de Castelnau, légat du pape, est assassiné à Saint-Gilles par un écuyer du comte de Toulouse. Innocent III requiert Philippe II de mener une croisade militaire. Louis, futur Louis VIII, est fait chevalier avant le départ. Les croisés commandés par Simon IV *de Montfort* s'engagent dans une guerre longue et cruelle, désastreuse pour le Midi.

Geoffroi I^{er} de Villehardouin, neveu du chroniqueur, règne sur l'Achaïe après le sire de Champlitte, de 1209 à 1228-1230. Geoffroi et ses descendants superposent à la société gréco-slave une féodalité d'importation. Les classes paysannes sont dominées et exploitées. De nombreux mariages entre barons francs et propriétaires ou fonctionnaires locaux favorisent une fusion que seule l'irréductible opposition religieuse entre Grecs et Latins empêche d'être totale.

Henri de Flandre et de Hainaut (+ 1216) s'est allié avec les Turcs et a obtenu la soumission des princes grecs et bulgares. Le tsar des Bulgares fut assassiné aux portes de Thessalonique en octobre 1207 et son successeur défait aux portes de Philippopoli. En 1209, le royaume de Thessalonique est reconnu vassal de l'empire dont relève désormais directement la principauté d'Achaïe ...

Une charte communale est octroyée par Enguerrand de Picquigny, vidame, en récompense des secours efficaces que lui apportèrent ses vassaux, les « *homs de Molliens, ses feel amy* », alors qu'il guerroyait contre un de ses voisins. Le titre de bourgeois est concédé à douze habitants; ils seront plus nombreux ensuite. La commune doit envoyer chaque année au jour de la saint-Simon

au seigneur de Picquigny un panier de *melles* (nèfles des bois) en signe de vasselage pour le bois de la ville.

En **1210**, La Roque cite *Guillaume* et *Onfroy*, seigneurs de Vey « qui s'obligèrent de rendre service au roi Philippe dans le ressort de Falaise » et « qui sont crus fils de Robert » (*de Meulan* ?). Amaury, *vicomte de Meulan*, vassal de Montmorency - cité à propos du pressoir de Mézy - prend le nom de Mézy et marque la suppression du titre de vicomte de Meulan mais ses descendants auraient repris le nom de Meulan ...

Roger II de Meullent est dit homme lige du roi pour les fiefs d'*Aubergenville* et de *Mellenville*. Époux de Jeanne, fille de Jean, seigneur *de Ferrières*, et d'*Alix d'Harcourt*, il serait sans postérité.

A la fin du règne (1220), Philippe cèdera enfin « aux marchands appartenant à la hanse de l'eau à Paris les criages (*crieries*) qui avaient été précédemment tenus en fief par Simon de Poissy, ainsi que la surveillance générale des mesures et la juridiction sur les délits mineurs commis avec des bâtons et des pierres (se réservant la haute justice sur les brigands) et différentes taxes sur les ventes conformément aux coutumes de Paris; tout cela moyennant une redevance annuelle de 320 livres de rente ». Pour l'intervention du roi entre les marchands de l'eau et le comte *de Beaumont* à propos des taxes sur les produits en 1210-1212 voir registres (J. Baldwin - « *Paris, 1200* », p. 81).

Simon *de Montfort* s'empare de Castres, Albi et Lombez, près d'Auch.

Les Flamands ne cessent de réclamer le retour de Jeanne et de Marguerite, leurs princesses orphelines placées sous la protection du roi. La comtesse douairière donne pour époux à Jeanne un de ses neveux, Ferrand, fils du roi du Portugal. Philippe reçoit de Ferrand foi et hommage pour le comté de Flandre en janvier **1211**, l'obligeant, avant de l'y admettre, de restituer au prince Louis qui possède l'Artois les villes de Saint-Omer et Aire et de renoncer au traité de Péronne. Jeanne et Marguerite regagnent Bruges que Philippe *le Noble* - à qui on reproche sa faiblesse - doit quitter.

Le 3 mai, Simon de *Montfort* prend Lavaur. A l'automne, il écrase les troupes des comtes de Toulouse, de Foix et de Béarn à Castelnaudary. Raymond VI de Toulouse est excommunié par les conciles de Saint-Gilles en 1211 et d'Arles en **1212**. Dans l'année, *Montfort* s'empare du Quercy, de l'Agenais, des comtés de Foix et de Comminges.

Jeanne de Flandre et de Hainaut s'est mariée en janvier et son époux est mal accueilli par ses sujets. Pour se faire admettre, il cherchera des alliances qui peuvent servir leurs intérêts : celle du roi d'Angleterre (qui pense à recouvrer ses possessions continentales), celle de l'empereur (auquel Philippe II suscite des difficultés lors de l'élection au trône impérial), celle du comte de Bourgogne (*l'entreprise d'affaiblissement des grands feudataires a donné à certains de solides raisons de s'opposer à l'avancée capétienne*).

Le roi achète, sur le côté oriental de la place de Grève, la « Maison aux Piliers » qui deviendra deux siècles plus tard le siège de la municipalité parisienne.

Le 8 avril **1213**, Philippe Auguste convoque ses barons à Soissons.

La flotte française bloque Damme mais elle est incendiée par les Anglais après les prises de Cassel, Ypres et Bruges.

En juin, la comtesse Eléonore meurt sans postérité. Comme prévu, le roi son cousin hérite du Valois et du Vermandois (villes de Crépy, Chauny, Saint-Quentin et Ribemont).

Le comté de Vermandois forme un seuil de libre passage entre le bassin parisien d'une part, l'Artois, la Flandre et le Hainaut d'autre part. Il est naturel que cette marche soit surveillée de près par le roi, en dépit des prétentions territoriales des évêques de Senlis, Noyon, Châlons-en-Champagne, Laon, Soissons, et de l'archevêque de Reims. La vaste étendue du comté de Vermandois, uni à la couronne en 1186, 1192 et 1213, ne cessera alors de diminuer.

Les liens vassaliques se sont développés sans aucun contrôle et les feudataires ont créé un labyrinthe d'allégeances multiples et complexes. Lorsque Philippe Auguste finit par acquérir le reste du Vermandois, le principe selon lequel, « selon l'usage et la coutume de France jusqu'à ce jour approuvée, nos prédécesseurs les rois de France n'eurent jamais coutume de faire à personne hommage », est affirmé pour tout le royaume (principe déjà évoqué en 1124). La charte accordée à Amiens en 1185, où ce principe se trouve pour la première fois énoncé, est copiée dans le registre royal. La coutume reconnaît désormais au roi la première place dans la pyramide féodale. Les clercs de la chancellerie explorent toutes les conséquences qui découlent de cette notion de hiérarchie inhérente à l'hommage féodal.

Deux inventaires tentent de dresser des listes de nobles, tant pour le domaine royal que pour le reste du royaume. Le premier, *Milites ferentes banerias*, énumère les chevaliers bannerets (menant les autres chevaliers à la bataille) par région (Normandie, Bretagne, Perche, Anjou ...), noms de 566 hommes originaires surtout du nord de la Loire. Le second, qui comprend aussi les régions du sud, est entièrement établi selon des principes hiérarchiques, 215 hommes classés en ordre décroissant - 1. les *comites et duces* - 2. les *barones* - 3. les *castellani* - 4. les *vavassores*. Mais les liens de vasselage se nouent selon une grande variété de combinaisons qui rendent la structure féodale confuse. Pour empêcher la division des fiefs entre les héritiers et mettre un frein à la prolifération des liens de vasselage, *les seigneurs du nord ont encouragé la primogéniture qui fait l'aîné héritier de l'intégralité du fief de son père.*

Pierre II d'Aragon rejoint les révoltés à Muret. Simon *de Montfort* les attaque et les disperse. Pierre II meurt sur le champ de bataille le 12 septembre 1213.

Jean *sans Terre* est à la Roche-aux-Moines, près d'Angers, au printemps 1214. Une poignée de Normands l'y rejoint alors que soixante-dix chevaliers de Normandie sont avec Philippe II. Foulques Paisnel, seigneur de la Haye-Pesnel, est près de Jean qui lui pardonne, le 25 juin, de s'être rallié à Philippe en 1204. Quelques jours après, l'armée anglaise est écrasée. Le prince Louis met le roi Jean en fuite. Foulques rentrera prudemment dans l'obédience de Philippe Auguste.

Croisade contre les Albigeois, querelles ecclésiastiques, dévastations en Flandre, contre-offensive du roi Jean, toutes ces entreprises trouvent une sorte d'aboutissement au mois de juillet. Philippe II a réuni ses troupes à Péronne. L'empereur Othon IV - neveu du roi Jean, allié à Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, et à Renaud, comte de Boulogne - conduit la coalition du roi Jean. L'engagement a lieu le 27 juillet près du pont de Bouvines, non loin de Lille ... La victoire de Philippe II est spectaculaire et décisive.

En septembre, une trêve de cinq ans est signée à Chinon. Elle expirera à Pâques 1220.

A Paris, la Maison aux Piliers a été achetée par le roi. On aménage un nouveau pont en aval du Grand Pont, le Pont aux Changeurs qui va relier la Cité à la Ville. Plus à l'est, le Petit Pont relie la Cité à la rive gauche où se trouve l'Université.

Les baillis royaux accordent une grande place aux forêts. La forêt de Retz est annexée.

« Quoique seigneurie relevant de l'abbaye de Saint-Waast, *Moislains* a eu cependant quelques seigneurs feudataires et peu considérables de ce nom. Dans le dénombrement de 1214, on voit bien que Girard d'Equancourt avait quelques droits sur la taille et sur un moulin dans ce village; que Jean de Bouchavesnes possédait une part dans l'avouerie de *Moilens*, et Jean de Péronne, *quidquid habet apud Moilenis in omnibus pertinacités* ».

En décembre, le chapitre de La Fère reconnaît que, la léproserie de cette ville étant située sur la paroisse de *Beautor*, il n'a aucun droit sur la dîme et la donation de la chapelle construite en cette maison.

De 1214 à 1218, Simon *d'Aubergenville* est à nouveau mayeur de Meulan.

Barthélemy de Roye était à Bouvines. Il a reçu la garde d'un prisonnier de prix qu'il ramène à Paris et que brocardent les Parisiens, *le grand Ferrand ferré*. Ferrand restera douze ans dans la tour du Louvre. Jeanne assume seule le gouvernement.

L'éducation de la sœur de Jeanne est confiée à Bouchard d'Avesnes qui fut armé chevalier par Richard *Cœur de Lion*. Personne ne sait qu'il a reçu les ordres et a été pourvu d'une prébende en l'église Notre-Dame de Laon avant d'être trésorier de l'église de Tournai. Loin de la cour, Marguerite et Bouchard vivent au château du Quesnoy et

Marguerite s'éprend de Bouchard. Les noces célébrées, Gautier, frère aîné de Bouchard, offre aux époux sa terre et son château aux confins de la Thiérache picarde. Deux enfants naissent. Mais le scandale est découvert. Le 12 janvier **1215**, Innocent III excommunique « Bouchard l'apostat ».

Isabelle - fille de Robert **Malet**, seigneur de Graille et de Montagu, cité au mariage de Jean, comte d'Alençon, et d'Alix, fille de Robert III, comte d'Alençon, et de Jeanne de la Guerche - est en 1215 la femme de Henri I^{er}, baron de Livarot, fils de Robert **de Neubourg**, baron d'Asnebec en partie, et d'Isabelle du Bec Crespin. Jeanne **Malet**, sœur d'Isabelle, est l'épouse de **Guillaume de Meullent**, sire de Gournay (Père Anselme T. VII, p. 866).

Simon **de Montfort** a enlevé Marmande, Montauban et enfin Toulouse. La dernière place résistante, Narbonne, tombe et, au concile de Montpellier, Montfort est reconnu seigneur de toutes ses conquêtes.

La conquête est ratifiée par le concile de Latran de 1215. Les ordres religieux étant déjà nombreux, le concile interdit d'en créer de nouveaux. Dominique choisira pour les frères prêcheurs (dominicains ou jacobins) la règle de saint Augustin en l'adaptant et en lui donnant un caractère démocratique. Les supérieurs, élus, sont soumis à la rotation permanente des charges. Primauté est donnée aux études, aux prêches et à une vie aussi austère que celle des cathares.

Le nouveau pape Honorius III fulmine contre Bouchard qui n'a donné aucun signe de repentir. Les époux errent de château en château.

Le roi d'Angleterre se meurt à Gloucester. En octobre, il confie la garde du royaume et Henri, son fils de neuf ans, à Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, qui sera régent d'Angleterre de **1216** à sa mort en février 1219. Louis de France a débarqué sur le sol anglais. Il faut vendre le trésor du roi Jean pour payer la garnison de Douvres qui résiste aux Français et solder les mercenaires de Devizes et de Windsor. Pendant l'été **1217**, l'affrontement a lieu à Lincoln. Malgré son âge, Maréchal participe au combat et capture le comte du Perche, chef de l'armée adverse. Les Français n'ont plus qu'à partir. Fidèle à l'esprit de chevalerie, Maréchal escorte lui-même Louis de France jusqu'à la côte.

La veuve de Jean *sans Terre*, Isabelle d'Angoulême, épouse Hugues de Lusignan. Raymond VI, comte de Toulouse, est relevé de son excommunication.

En septembre, la population de Toulouse se soulève contre la garnison laissée par Simon **de Montfort** ce qui conduira à un nouveau siège de la ville.

Eudes Arrode, panetier du roi, est un parent du prévôt de Paris (« *La France de Philippe Auguste* », p. 333). A sa mort en 1217, Eudes **Arrode** est toujours panetier comme le sera son fils Jean Arrode (1234-1276).

Philippe Hamelin et Nicolas **Arrode**, bourgeois de Paris et fermiers de la prévôté en 1217 et 1219 « représentent l'archétype des fermiers-prévôts de Paris que certains ont opposé aux baillis-prévôts temporaires. Or la première fois qu'ils rendent compte de leur recette auprès du trésor royal, ils le font à la fois dans la section réservée aux prévôts et dans celle des baillis, même si lors de leur second exercice, ces deux comptes n'en font plus qu'un. C'est bien la preuve que, sans toujours en porter le titre ni distinguer l'origine des recettes dans leurs comptes, les prévôts de Paris sont à la fois prévôts et baillis. Ce sont donc les premiers baillis du royaume à exercer dans un territoire fixe ». La principale différence entre prévôt et bailli est l'étendue de leur ressort et leur place dans la hiérarchie administrative comme le montrera l'ordonnance de réforme de 1254 (B. Bove - *op. cit.* p. 179).

A la mort de Henri de Flandre et de Hainaut, empereur latin d'Orient, sa sœur Yolande lui succède (1217-1219). Son époux, Pierre II de Courtenay sacré à Rome, est capturé par le despote d'Épire avant même d'avoir atteint

Constantinople. Il meurt en captivité. Yolande donne naissance à Baudouin II en 1217 et meurt peu après.

Une deuxième expédition contre les Albigeois voit la prise de Beaucaire puis le siège de Toulouse. Malgré la protection du comte, les Albigeois sont de nouveau vaincus. **Simon de Montfort** meurt le 25 juin **1218** pendant le siège de la ville.

Matthieu II **de Montmorency** - qui s'est distingué au siège de Château-Gaillard et à Bouvines - devient connétable de France.

Richard **d'Harcourt** semble avoir continué à mener double jeu. Il part pour l'Angleterre mais reviendra en France avant 1223 et opérera finalement pour le roi de France.

Bouchard d'Avesnes n'a pas fait le pèlerinage à Jérusalem que lui ordonnait le pape. Il a pris les armes contre Jeanne. Vaincu, il est enfermé en **1219** dans la forteresse de Gand. Une troisième bulle foudroie l'apostat, menace d'excommunier Marguerite et de mettre au ban de l'Église ceux qui aideraient les époux sacrilèges.

Guillaume Acarin, clerc du bailli de Caen, est associé à la composition du recueil des jugements de l'Échiquier et figure dans maint document en qualité de justicier royal, de juge ou de conseiller. Curé de Saint-Gervais de Falaise en 1217, il s'est bientôt fixé à Caen où il fonde *la communauté du Saint-Sépulcre* en 1219.

L'apostolat des dominicains est plutôt orienté vers les villes. En 1219, Dominique est à Paris où une maison de prêcheurs a été ouverte l'année précédente. On y manifeste un moindre goût pour la hiérarchie et on y refuse la possession foncière. L'enseignement se fait sans rémunération. Les plus grands noms des ordres mendiants viendront de toute l'Europe enseigner à Paris. Bientôt apparaîtra une rivalité avec le clergé séculier et avec l'Université.

Renier Arrode est prévôt de Paris en **1220**.

Contre une redevance annuelle, les marchands de l'eau obtiennent les *criages* de Paris, la surveillance des poids et mesures et des taxes sur le sel et la basse justice.

La Ville de Rouen se voit attribuer *le fief de Leicester*, dans la ville et banlieue de Rouen, pour 40 £.t. de rente annuelle - fief mal connu qui comporte un ensemble de maisons (au sud de la rue du Gros-Horloge) non loin de la rue des Vergetiers, encore appelée à la fin du XIV^e siècle, rue de Vincestre ou de Lincestre (« 1204 », p. 273).

Evrard de Fouilloy pose la première pierre de la cathédrale d'Amiens dont Robert de Luzarche est le maître d'œuvre.

Marguerite ne faiblit pas et obtient en **1221** la libération de Bouchard. Toujours poursuivis par l'Église, les époux reprennent leur errance ...

Saint Dominique meurt. Le premier couvent dominicain de Normandie est celui de Rouen où les frères prêcheurs arrivent en 1222 ou 1223 à l'initiative de Thibaud d'Amiens. L'archevêque les installe sur la rive gauche de la Seine, dans son propre manoir de Saint-Mathieu (F. Neveux - « *Normandie royale* », p. 207).

Robert I^{er} de Courtenay, appelé en Orient et couronné empereur (1221-1228), est vaincu par le nouvel empereur de Nicée, ce qui réduira son empire à la banlieue de Constantinople en 1224. Le despote d'Épire prendra Thessalonique la même année.

Depuis le mois de septembre **1222**, la santé du roi décline. Il établit son testament.

En janvier **1223**, une ambassade anglaise vient réclamer au roi les provinces conquises sur Jean *sans Terre*. En juillet, Henri III d'Angleterre adresse directement une missive à neuf seigneurs normands : Guillaume de Mortemer, Richard **d'Harcourt**, Robert **Bertran**, Robert **de Thibouville**, Henri **d'Estouteville**, Etienne de Trubleville, Raoul de Quénoville, Robin **Malet** et Raoul, chambellan **de Tancarville**. Quelle est la suite donnée à ces contacts ? ...

Étant à Pacy, près d'Évreux, Philippe Auguste décide d'aller à Paris pour assister à une réunion projetant de

nouvelles croisades. En route, son état s'aggrave. Il meurt le 14 juillet à Mantes. Ramené à Paris, il est enseveli à Saint-Denis. Son fils, Louis VIII va régner de 1223 à 1226.

En novembre, le roi Louis répond négativement à la requête anglaise du mois de janvier.

Jacques de Mézy a disparu à la croisade albigeoise. Trois ans plus tard, son frère Eustache reprend le titre honorifique de *vicomte de Meulan* mais le patronyme semble être Mézy.

Avant 1224, Philippe Hamelin et Eudes **Arrode** sont prévôts de Paris mais Eudes meurt, peut-être avant d'avoir terminé son mandat.

Les musulmans qui vivent encore en Sicile s'irritent de la domination chrétienne. A la suite d'une révolte prolongée, Frédéric II, empereur du Saint-Empire auquel la Sicile est alors rattachée, déporte la plus grande partie de la population musulmane encore dans l'île, au sud de l'Italie où elle sera progressivement assimilée par la culture chrétienne.

Maurice II **de Craon** et son épouse Isabeau **de Meulent** ont trois fils et deux filles :

- **Maurice** III, fils aîné, sire de Craon, meurt sans postérité après 1224, inhumé dans la chapelle Saint-Jacques de l'abbaye de la Roë.

- **Pierre** de Craon, le cadet, est mort avant 1215 suivant un titre de cette abbaye.

- **Amaury**, seigneur de Craon, de Chantocé, d'Ingrande, de Sablé, de Candé, de Segré, de Durtal, de Baugé et du Lude, sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine et du Maine, a fait le serment à Philippe Auguste en 1211 de lui garder la forteresse de Chantocé. Il a fait la guerre en 1222 à Pierre de Dreux dit **Mauclerc**, duc de Bretagne, qui le fit prisonnier. Il est sorti de prison l'année suivante après avoir payé une grosse rançon. Il mourra en Anjou le 12 mai 1226 sur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il serait inhumé dans l'abbaye de la Roë. De Jeanne, dame de Sablé, de « Briolé », de Châteauneuf sur « Sarte », de Précigné et de Brion - fille aînée héritière de Guillaume des Roches (+ 1222), seigneur de Sablé, sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine et du Maine, fondateur de l'abbaye de Bonlieu, et de Marguerite, héritière de Sablé - épousée avant 1214, il a **Maurice**, Jeanne et Isabelle.

- **Havoise** de Craon, mariée avec Guy VI, seigneur de Laval, puis avec Yves le Franc, fonde en **1224** le prieuré de Sainte-Catherine au « païs du Maine ».

- **Constance** de Craon a donné une rente sur le péage de Loiré à Chantocé à l'abbaye de la Roë pour le repos de l'âme d'Isabelle **de Meulent**, sa mère, et de Maurice, son frère, par acte passé le jour de l'Assomption 1216 (Père Anselme T. VIII p. 568).

Nicolas **Arrode** et Jean Le Roy sont prévôts de Paris en 1224.

D'après un traité passé à Melun en avril **1225** - traité qui place la Flandre sous l'autorité judiciaire du parlement de Paris - le comte de Flandre et de Hainaut doit être libéré. Le traité sera ratifié en décembre 1226 et Ferrand ne rentrera qu'en janvier 1227.

On apprend que Marguerite vient d'abandonner Bouchard. Elle le hait avec autant d'ardeur qu'elle l'a aimé. Que devient-il ?

Amaury de Meulent passe un accord avec le chapitre de Paris à propos d'un lieu du doyenné de Paris, selon l'abbé Lebœuf.

Un incendie donne l'occasion de reconstruire la cathédrale de Beauvais. Cinq ans après Amiens et trente ans après Bourges et Chartres, les bâtisseurs s'engagent dans un ambitieux projet de synthèse de l'art gothique qui va connaître des difficultés politiques et financières. Le chœur sera achevé à grand-peine en 1272 ...

Où est **Gautier de Mulent** ?

Louis VIII dit *le Lion* a enlevé aux Anglais le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Périgord et une

partie du Bordelais. Participant à la croisade contre les Albigeois, il a soumis le Languedoc moins Toulouse. La rébellion de Raymond VII conduit à une troisième croisade en **1226**, cependant que se développe l'*Inquisition pontificale*.

Les comtes du Perche ont tenu le château de Nogent-le-Rotrou jusqu'au début du siècle. Faute d'héritier mâle, le Perche est uni à la couronne de France.

Enfant posthume, Thibaut IV de Champagne est élevé à la cour de France tandis que sa mère, Blanche de Navarre, assure la gestion du comté. Pendant dix ans, elle doit défendre les possessions de son fils contre les prétentions d'Érard de Brienne. Surtout connu pour ses talents de poète, Thibaut, surnommé *le Chansonnier*, se distingue aussi par son incapacité en matière militaire et son manque d'énergie dans le domaine politique.

A la mort de Louis VIII, Henri III renouvelle ses démarches de 1223.

Philippe Mousket note qu'au sacre de Louis IX, le 29 novembre, les nobles normands sont présents.